

# Formation

## BTS Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier

 **Mécanique - Carrosserie - Peinture**

### Qualités souhaitées

- Habileté et précision
- Esprit d'analyse et de réflexion
- Intérêt pour les nouvelles technologies
- Rigueur et méthode
- Sens du service client
- Bonne condition physique

### Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un technicien supérieur de la maintenance de transport routier, spécialiste de haut niveau, capable de mettre en œuvre vos compétences d'expert et de manager au service des entreprises des réseaux après-vente des constructeurs, des services de maintenance des flottes et des services méthodes des constructeurs.

### Compétences visées

À l'issue de la formation, le(la) titulaire du BTS Pro sera capable de :

- Décrire le fonctionnement du système
- Identifier les grandeurs d'entrée/ sortie du système
- Caractériser les performances du système
- Valider le dysfonctionnement
- Émettre les hypothèses liées aux symptômes
- Effectuer des mesures, des essais
- Déterminer les éléments défaillants
- Proposer des solutions économiquement adaptées
- Organiser l'intervention
- Remettre en conformité. Régler, paramétrer
- Valider la qualité de l'intervention
- Appliquer les mesures de prévention adaptées
- Gérer les équipements nécessaires aux interventions
- Planifier et gérer les interventions
- Collecter les données techniques
- Accompagner techniquement les collaborateurs
- Appliquer la relation service client y compris en langue anglaise
- Échanger avec des professionnels en interne ou en externe



#### Niveau d'entrée

Bac Pro MV option VTR, Bac des filières industrielles ou tout diplôme supérieur au Bac



#### Type de formation

Diplômant



#### Durée

2 ans



#### Niveau de sortie

BTS



#### Handicap

Toutes nos formations sont accessibles sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.



#### Type de contrat

Toutes nos formations sont accessibles sous contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou par la VAE



#### Diplôme obtenu

BTS Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier (niveau 5)



#### Coût de la formation

Formation gratuite et rémunérée. Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon le niveau de prise en charge France Compétences.

### Admission

L'année de formation se déroule de septembre à juin. Le CFA peut vous accueillir tout au long de l'année dès que vous avez signé un contrat d'apprentissage avec votre entreprise. La formation gratuite et rémunérée pour l'alternant.

#### Public visé :

- Salariés sous contrat d'apprentissage : de 16 à 29 ans (accessible dès 15 ans, sous certaines conditions)
- Accessible sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec notre référente handicap
- Accessible par la [Validation des Acquis de l'Expérience](#)

#### Prérequis :

- BAC Professionnel Maintenance des véhicules, option véhicules de transport routier
- BAC des filières industrielles
- Tout diplôme supérieur au BAC

#### Conditions d'admission :

- [Dossier de candidature](#)
- Tests de niveau d'entrée au CFA

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://cfa.lemans.sarthe.cci.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)



# La formation

## 1 Programme

### Enseignements professionnels et généraux :

- Analyse d'un système
- Activité de maintenance sur véhicule (diagnostic sur un système de haute technicité, intervention de maintenance)
- Epreuve professionnelle de synthèse
- Culture générale et expression
- Langue vivante (anglais)
- Mathématiques
- Sciences Physiques

## 2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance avec un rythme de formation entre le CFA et l'entreprise. Plus proche de la réalité du monde du travail, l'alternance permet de développer un savoir faire et un savoir être adaptés au monde de l'entreprise tout en préparant un diplôme ou une qualification professionnelle.

## 3 Équipe pédagogique

Au CFA, un formateur référent suit votre parcours. En entreprise, un maître d'apprentissage ou un tuteur est présent pour vous accompagner, vous former au métier et développer vos compétences professionnelles. Des points de parcours réguliers entre le CFA et l'entreprise permettent d'assurer un suivi personnalisé tout au long de la formation.

## 4 Locaux et équipements

- 2 000 m2 d'atelier pédagogique
- Outils de diagnostic
- Outillages atelier
- 10 véhicules pédagogiques
- Salle informatique
- Centre de ressources multimédia

## 5 Modalités d'évaluation et validation du diplôme

- Contrôle en cours de formation (CCF) et épreuves ponctuelles
- Diplôme : BTS pro maintenance des véhicules option véhicules de transport routier (niveau 5)
- Pour savoir si la certification proposée par le CFA est organisée en blocs de compétences et connaître les équivalences, et passerelles, vous pouvez consulter : [la fiche RNCP du diplôme](#)

## Et après ?

## 6 Poursuite de formation

Licences professionnelles (production industrielle, maintenance des systèmes, ...)  
Ecoles d'ingénieurs  
Concours d'expert automobile

## 7 Métiers & entreprises

### Les métiers

- Réceptionnaire d'atelier
- Conseiller(ère) service dans un atelier
- Chef d'unité
- Chef d'équipe
- Technicien(ne) diagnostic
- Conseiller(ère) technique pour un constructeur

### Les entreprises

- Toute entreprise effectuant du service après-vente, diagnostic du conseil client, de la maintenance, des réparations complexes

## Partenaires



La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet [cfa.lemans.sarthe.cci.fr](http://cfa.lemans.sarthe.cci.fr) (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)